

EDITION 2014/2015



Une gare > Une randonnée

Randonnez en TER... dans les Pays de la Loire



FFRandonnée 
les chemins, une richesse partagée
Pays de la Loire

 Région
PAYS DE LA LOIRE

Contact :

Région
des Pays de la Loire
44966 Nantes
cedex 9

Tél. 02 28 20 50 00

Fax 02 28 20 50 05

www.paysdelaloire.fr

Infos légales :

Cet ouvrage a été réalisé avec la participation financière du Comité régional de Randonnée Pédestre des Pays de la Loire et de la Région des Pays de la Loire

© Comité régional de Randonnée Pédestre tous droits réservés.

Photo de couverture :
Alain Gueguen

- Extrait SCAN 25©
- © IGN – 2014
- Autorisation n° 40-14.62

La coordination de cet ouvrage a été assurée par Annie-Claire Bureau.

Nombre d'exemplaires :
30 000

N° ISBN :
978-2-37006-006-8

Imprimerie Paquereau
49014 - Angers
Tél. 02 41 66 40 20
Imprimé sur papier
écologique avec des
encres végétales

 IMPRIM'VERT®

EDITO DU PRESIDENT DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE



Riches de la diversité de ses paysages, de son patrimoine et de ses ressources culturelles, les Pays de la Loire sont une des premières régions touristiques. De la Vendée à la Sarthe, en passant par la Mayenne, le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique, les possibilités de découvertes sont multiples. C'est ce territoire que nous espérons vous permettre de mieux connaître grâce à ce guide de randonnées, issu d'une initiative commune de la Région des Pays de la Loire et de la Fédération Française de Randonnées.

Pour la Région, cette démarche est le prolongement de son action en faveur du développement durable. Le succès des transports régionaux montre que les attentes de la population sont fortes. Le train et l'autocar sont désormais des moyens de transports auxquels on pense naturellement pour des déplacements quotidiens. Ce guide de randonnées est l'occasion d'inviter tous les Ligériens et les voyageurs de passage à les utiliser aussi pour des déplacements de loisirs.

Dans une société où tout va plus vite, le tourisme pédestre est une occasion rare de se réapproprier le temps qui passe, de découvrir de nouveaux territoires et de faire de belles rencontres. Seul, en famille, ou avec des amis, je vous souhaite de passer d'agréables moments dans les trains et cars régionaux et sur les sentiers des Pays de la Loire.

Jacques Auxiette
Président de la Région des Pays de la Loire

CARTE DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

et points de départ des randonnées proposées dans ce guide



Comité Régional de la Randonnée Pédestre des Pays de la Loire

Maison des Sports
44 rue Romain Rolland
BP 90312 - 44103 Nantes Cedex 04
Tél./Fax 02 40 58 61 21
crrp.paysdelaloire@wanadoo.fr
pays-de-la-loire.ffrandonnee.fr

CDRP 44

19 avenue du Clos du Cens
44300 NANTES
Tél : 02 51 83 17 86
rando44@wanadoo.fr
loire-atlantique.ffrandonnee.fr

CDRP 49

Maison des Sports
7 rue Pierre de Coubertin
BP 43527
49135 Les PONTS-de-CÉ
Tél : 02 41 79 01 77
accueil-comite@ffrandonnee49.fr
maine-et-loire.ffrandonnee.fr

CDRP 53

Maison du Tourisme
84 avenue Robert Buron
BP 0325
53003 LAVAL Cedex
Tél : 02 43 53 12 91
cdrp.53@wanadoo.fr
mayenne.ffrandonnee.fr

CDRP 72

Maison des Sports
29 boulevard Saint-Michel
72000 LE MANS
Tél : 02 52 19 21 35
comite.randonnee@
maison-sports72.fr
rando72.fr

CDRP 85

Maison des Sports
202 boulevard Aristide Briand
BP 167
85004 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tél : 02 51 44 27 38
cdrp85@wanadoo.fr
vendee.ffrandonnee.fr

EDITO DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA RANDONNÉE PÉDESTRE



Le projet était en germe depuis 2 ans, depuis que nos amis du Comité de la Haute-Normandie nous avaient présenté la plaquette réalisée selon les mêmes principes.

Il y a une continuité naturelle entre le fait de se déplacer en train pour aller marcher sur un itinéraire de randonnée.

Quoi de plus logique en effet que d'imaginer de prendre un train, en famille ou en groupe, pour trouver à la gare ou au point d'arrêt du TER le début du balisage d'un itinéraire de randonnée, en boucle, adapté à ses besoins.

Il y a là une cohérence certaine dans l'utilisation d'un moyen de déplacement « doux » qui trouve parfaitement sa place avec la démarche de développement durable prônée par notre Fédération.

Cette plaquette a pu être réalisée grâce à l'implication de tous les acteurs de la randonnée pédestre du territoire Ligérien. Les cinq comités départementaux, incités par le Comité Régional, ont apporté leur pierre, leurs itinéraires choisis et les détails qui rendront le parcours agréable et sûr.

Les randonneurs pourront ainsi profiter du calme de la nature, des paysages bucoliques, de l'environnement champêtre.

Ils pourront ainsi comme l'ont démontré les enquêtes auprès des pratiquants menées en 2012, en collaboration avec le Conseil Régional, retrouver les « apports » de la randonnée pédestre :

- *Contribuer à améliorer leur condition physique, à se maintenir en forme, à se sentir bien, à soutenir, ou à retrouver, une meilleure santé,*
- *Se satisfaire de pratiquer une activité « douce », à leur rythme, de se faire plaisir, d'occulter pendant un instant les contraintes ou problèmes personnels, de décompresser,*
- *Se retrouver en groupe, avec des amis, de la famille, échanger, avoir le sentiment d'appartenir à un groupe social conditionnant le bien être et l'équilibre personnel.*

Ce sont tous ces acquis que procure le bénéfice de la randonnée pédestre au sein des clubs de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Il était donc logique que le Conseil régional des Pays de la Loire, autorité organisatrice du transport régional, ait souscrit à ce projet et nous ait apporté son concours, ceci dans la continuité des conventions d'objectifs que nous souscrivons, ensemble, depuis plus de dix années.

Qu'il en soit remercié.

*Le Président du Comité Régional de la
Randonnée Pédestre des Pays de la Loire
Bernard Chéneau*



Combiner randonnée et train, c'est une idée originale. La FFRandonnée et la Région des Pays de la Loire vous proposent un choix de 12 itinéraires à partir d'une gare.

A consommer sans modération en TER depuis votre gare la plus proche.

Vous allez prendre le train pour découvrir des villes au riche passé historique, appréhender l'espace et ses paysages modelés par les hommes au fil des siècles.

Partez en train à Angers, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon ou ailleurs pour une journée de randonnée culturelle au grand air.

Équipez-vous du nécessaire pour randonner en toute quiétude et sécurité.

Votre itinéraire choisi, laissez-vous guider, à présent, par le balisage et le descriptif.

P. 4 - Bouaye : départ : Gare Bouaye
distance : 12 km
Temps : 3h10
CIRCUIT 01

P. 6 - Le Croisic : départ : Gare Le Croisic
distance : 10 km
Temps : 2h30
CIRCUIT 02

P. 8 - Nort/Erdre : départ : Gare Nort/Erdre
distance : 11 km
Temps : 2h45
CIRCUIT 03

P. 10 - Savennières - Angers : départ : Gare Savennières
distance : 17,5 km
Temps : 4h30
CIRCUIT 04

P. 12 - Saumur : départ : Gare Saumur
distance : 7,5 km
Temps : 2h15
CIRCUIT 05

P. 14 - Evron : départ : Gare Evron
distance : 15,3 km
Temps : 3h45
CIRCUIT 06

P. 16 - Laval : départ : Gare Laval
distance : 20 km
ou 11,5 km
Temps : 5h ou 3h
CIRCUIT 07

P. 18 - La Ferté Bernard : départ : Gare La Ferté
distance : 8,5 km
Temps : 2h
CIRCUIT 08

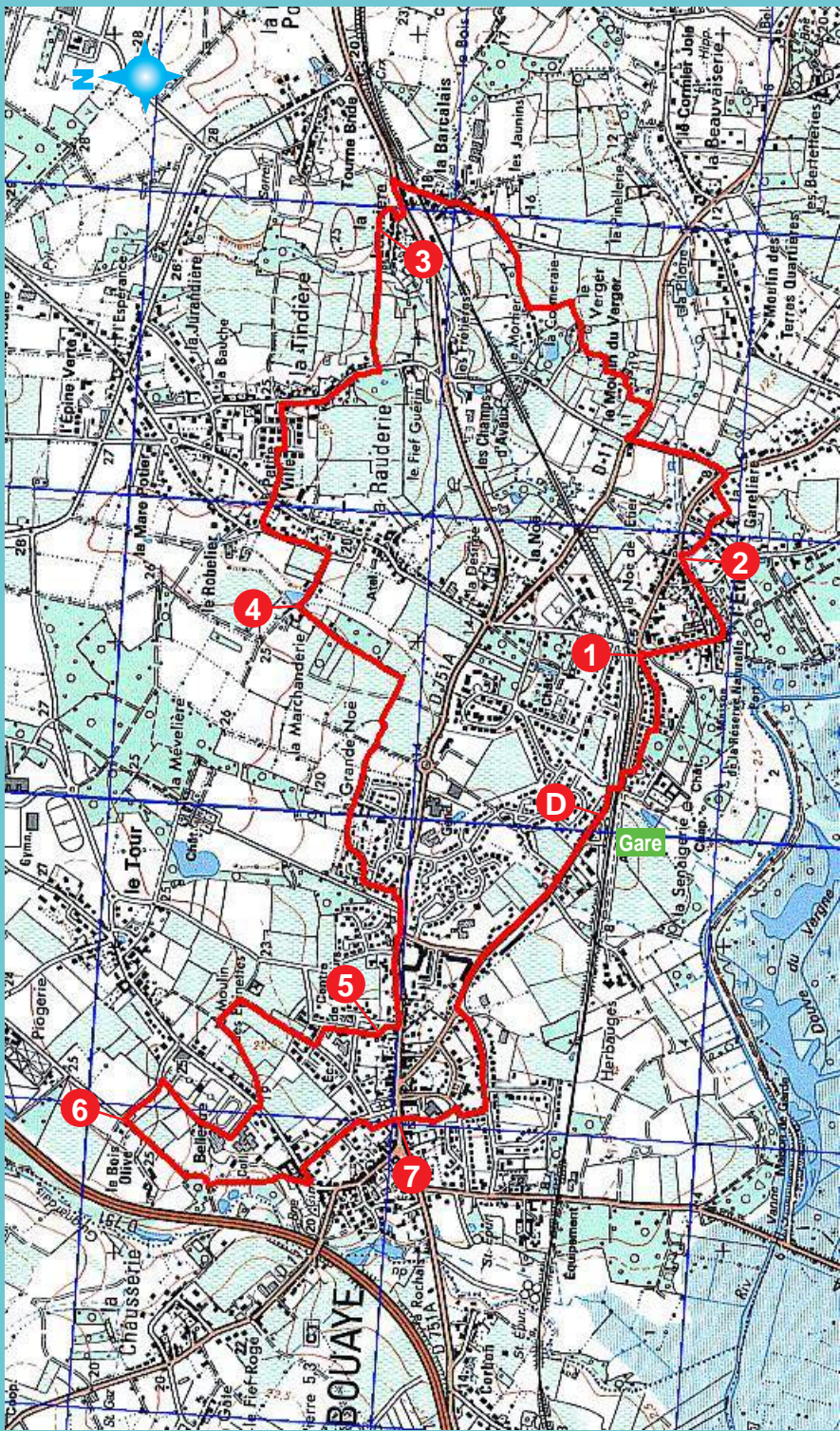
P. 20 - Le Mans : départ : Gare Le Mans
distance : 6,5 km
Temps : 1h30
CIRCUIT 09

P. 22 - Barre-de-Monts : départ : Gare Fromentine
distance : 7 km
Temps : 2h30
CIRCUIT 10

P. 24 - Chantonnay : départ : Gare Chantonnay
distance : 15 km
Temps : 4h30
CIRCUIT 11

P. 26 - La Roche/Yon : départ : Gare La Roche/Yon
distance : 21 km
Temps : 5h20
CIRCUIT 12

Bouaye (44)



Circuit des moulins

Ce circuit est extrait du topo-guide « Nantes Métropole... à pied® », réf. 44 I, édité par la FFRandonnée, 29 circuits PR et un GR de pays.

Le circuit traverse des vignes plantées de gamay, cépage bourguignon introduit pour la première fois ici. Les maisons basses aux toits de tuile évoquent déjà le grand sud.

En sortant de la gare prendre à gauche puis, à droite, s'engager dans la rue de l'Acheneau, laisser la maison de la réserve naturelle à droite et s'orienter à gauche.

- 1** Avant le stop de la D 85, s'engager dans un chemin à droite, puis suivre en face l'impasse de la Garelière. Rue de Saint-Aignan, tourner à droite, puis à gauche chemin du Moulinier.
> Par un chemin à droite, accès au moulin des Terres Quartières (construit en 1663, privé).
Rejoindre la D 11 ; la traverser et la suivre à droite sur 130 m ; tourner à gauche vers le Moulin du Verger. Prolonger en cheminant dans les vignes. Au goudron, prendre à droite, puis à gauche le long d'une vigne pour atteindre une route. Par la droite, gagner la Barcalais. Tout droit, franchir la voie ferrée et prendre à gauche la D 751A sur 100 m.
- 2** Tourner à droite vers la Lézinière et s'engager rapidement sur un chemin le long des vignes. A la route de la Tindière, prendre à droite sur 350 m, puis tourner à gauche pour traverser le lotissement de la Petite-Ville. À la route, continuer en face, puis à l'intersection suivante, prendre à gauche. Tourner ensuite à droite rue de la Marchaderie.
- 3** Prendre à gauche l'impasse, longer le bois et les vignes. En face, dépasser le parc et les cours de tennis, puis à travers le lotissement, rejoindre sur la gauche la D 751A ; la prendre à droite sur 350 m puis prendre à droite la rue des Épinettes.
- 4** Continuer vers le nord la rue des Épinettes à droite, puis tourner à gauche avenue des Cap-Horniers. Continuer à droite sur un sentier. Au moulin des Épinettes, tourner à gauche, puis de nouveau à gauche. Au rond-point, aller en face, puis à droite le long du stade. Au chemin tourner à gauche.
- 5** Au carrefour, prendre à gauche vers le bois Olive, puis filer tout droit dans le vallon par la fontaine Saint-Hermeland. Tourner à gauche, rue de l'Ancienne-Eglise, puis à droite, avenue de la Pommeraie. A l'église, s'engager à droite dans une venelle.
- 6** À la mairie, traverser le parc et le boulevard pour prendre en face la rue de l'Ouche-Arbelle, puis l'avenue de Plaisance à gauche. A la place du Marché, tourner à droite (D 85). Après la gare, traverser la voie ferrée.
> Tout droit, château de la Sénéagerie (XVIII^{ème}, avec pigeonnier XV^{ème}).
- 7** Après 70 m, virer à droite dans le lotissement. Prendre à gauche le chemin et poursuivre jusqu'à la gare.

Informations :

Niveau : facile - 12 km - 3 h 10

Ligne TER : 10 et 11

Départ : gare de Bouaye

Balisage : jaune

Carte IGN : 1224 O

À découvrir en chemin :

- les moulins
- le château de la Sénéagerie
- la maison de la réserve naturelle dans le village de l'Étier

Renseignements :

Office de tourisme

Maison du Pays d'Herbauges

2, place du Bois Jacques

44830 BOUAYE

Tél. 02 40 65 53.55

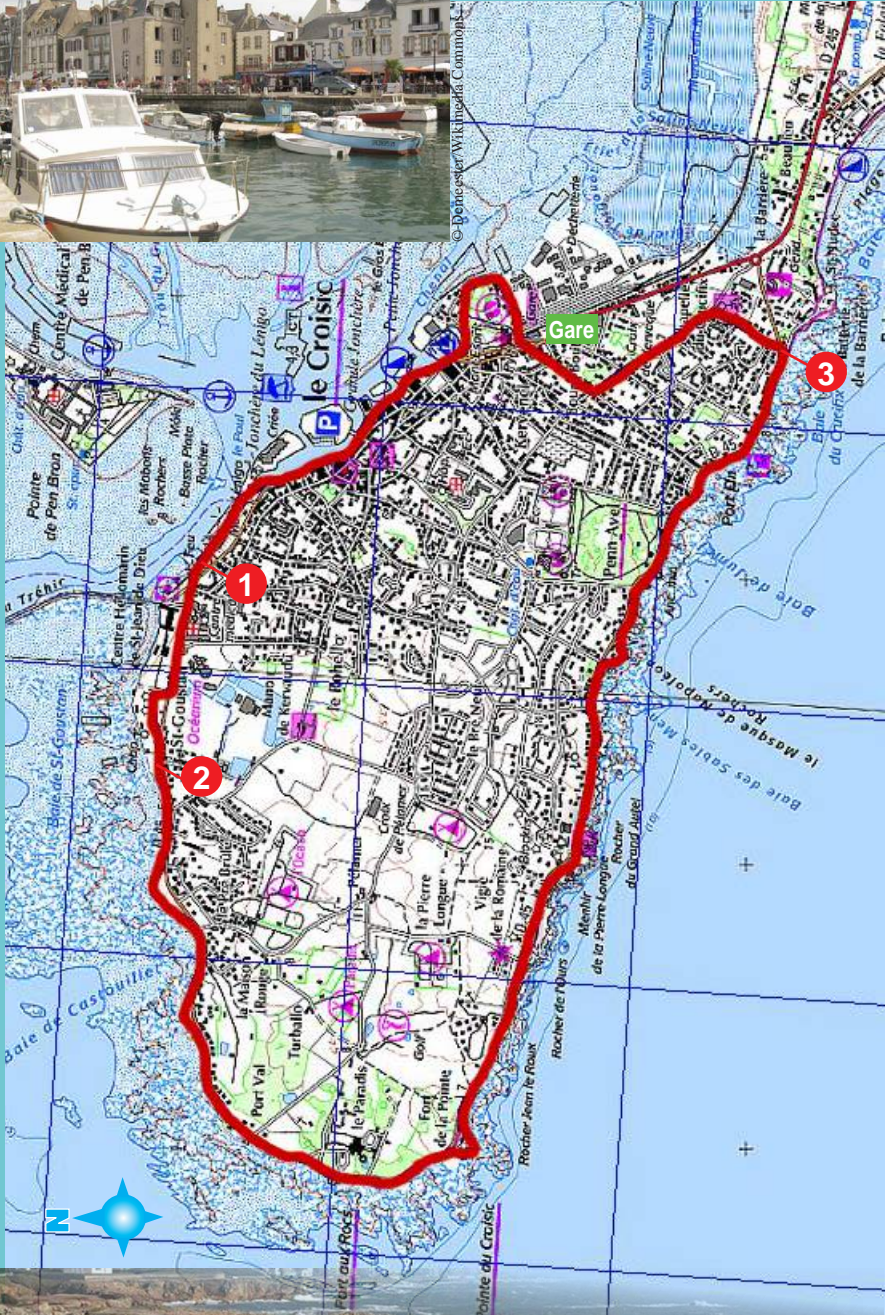
Fax 02 51 70 59 84

otsi-herbauges@wanadoo.fr

Le Croisic (44)



© Photos sur Wikipedia Commons



Le tour de côte

Ce circuit est extrait de : Les Belles Echappées, promenades et randonnées en presqu'île de Guérande (28 idées de randonnée). Ce guide est diffusé via le réseau des offices de tourisme de la Destination, au prix public de 4 €. Tous les itinéraires sont également téléchargeables gratuitement sur le site de la Destination Bretagne Plein Sud. www.labaule-guerande.com

Après une découverte de la Petite Cité de Caractère du Croisic, havre protégé à l'entrée du traict, ce circuit vous mène par le sentier des Douaniers jusqu'à la pointe de la presqu'île puis le long de la côte sauvage. Là, la nature reprend ses droits. Prises d'assaut par les vagues de l'Atlantique, les falaises de granit sont un repère idéal pour les oiseaux marins qui s'en donnent à cœur joie.

À gauche de la gare, entrer dans le parc du Mont Esprit. Monter l'escalier, passer les chicanes. Sur votre gauche, un observatoire vous offre une vue à 360° sur la presqu'île et le traict du Croisic, les marais salants et la pointe de Pen Bron. Revenir sur le chemin et se diriger vers la droite pour sortir du parc. Au rond-point, prendre à gauche la rue des Parcs qui se prolonge par la rue du Bassin. Elle longe le traict et tourne naturellement vers la gauche. En arrivant sur le port, longer les quais jusqu'au Mont Lénigo.

- 1 Après avoir traversé le Mont Lénigo, côté passerelle ou côté mont, prendre légèrement sur la gauche, le quai Port Charly, puis tout droit l'avenue de Saint-Goustan. Passer devant l'ancien sanatorium Saint-Jean-de-Dieu. Ouvert en 1844, ce fut le premier établissement de bains de la Côte d'Amour avant d'être racheté par l'ordre hospitalier Saint-Jean-de-Dieu. Il devient alors un sanatorium pour jeunes garçons. Établissement médical jusqu'en 1996, il a depuis été transformé en hôtel. 150 m après le rond-point, tourner à droite, puis prendre la première à gauche. Depuis la route, admirer les manoirs de Ker Groaz et de Saint-Goustan.
- 2 Au bout de cette petite route, prendre aussitôt légèrement à droite pour rejoindre le sentier littoral. La végétation est sensible au piétinement, merci de rester sur le sentier car si 2 pieds ne font pas de mal à la nature, 20 000 la détruisent ! Sur près de 6 km, longer le bord de mer par le sentier douanier. De petits écrins de sable se sont fait une place entre les rochers battus par les vagues. Face à l'océan, des villas aux architectures parfois surprenantes évoquent les prémices du tourisme balnéaire en presqu'île.
- 3 Arrivé à la baie du Crucifix, prendre à gauche l'avenue du même nom. Au bout de la rue, au niveau de la chapelle du Crucifix, tourner à gauche rue Emmanuel Provost. Prendre ensuite la 2^{ème} à droite, boulevard du Général Leclerc jusqu'à la place du 11 juin 1940. Enfin, prendre à gauche pour retourner vers la gare.

Informations :

Niveau : facile - 10 km - 2 h 30

Ligne TER :

Départ : gare du Croisic
(terminus de la ligne Nantes – Le Croisic)

Balisage : jaune

Carte IGN : 1023 OT

À découvrir en chemin :

- la vue sur le grand traict depuis les belvédères des monts Esprits et Lénigo
- la Petite Cité de Caractère et l'architecture balnéaire
- la côte sauvage
- les oiseaux marins : Barges à queues noires islandaises, Bernaches, Sternes caugeks... et en hiver, Pingouins tordas et Guillemots de Troïl

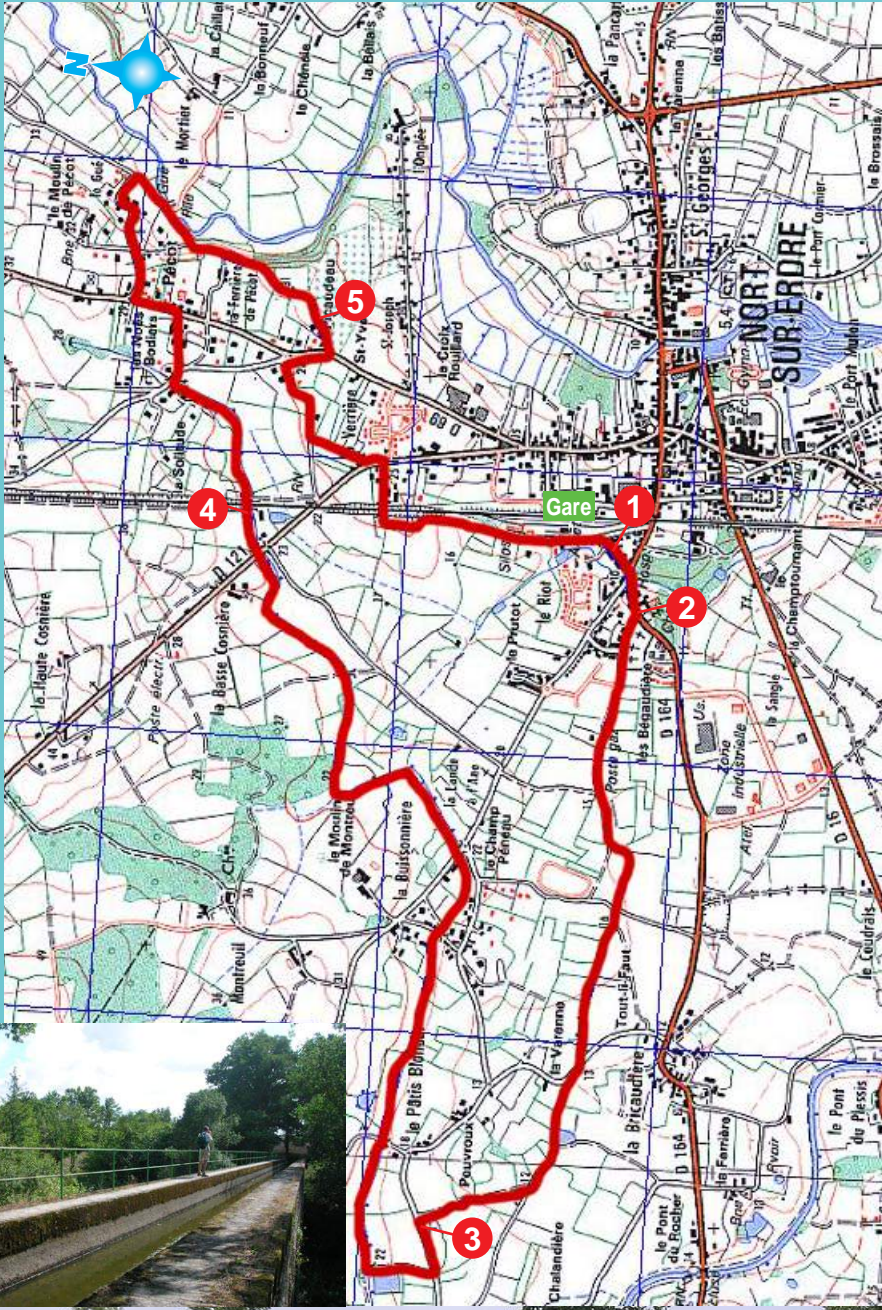
Renseignements :

**Office de tourisme
Le Croisic**

6, rue du Pilori
44490 LE CROISIC
Tél. 02 40 23 00 70
Fax 02 40 23 23 70

Nort-sur-Erdre (44)

© Olivier MARCHAND/Wikimedia Commons



© Wolfgang Bauer/Wikimedia Commons

Circuit du Petit Canal

Ce circuit est repris d'une fiche éditée par la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. D'autres fiches sont téléchargeables gratuitement sur le site www.cceg.fr, ou disponibles à l'office de tourisme.

La rigole alimentaire, d'une longueur de 21,3 km, relie le réservoir de Vioreau au canal de Nantes à Brest. Sa construction (de 1833 à 1836) est un chef d'œuvre de réalisation technique. La rigole permet l'alimentation en eau constante du canal, avec une pente de 14 cm/km, compensant ainsi la baisse due aux éclusages et à l'évaporation.

Sortir de la gare vers l'ouest (à gauche en venant de Nantes), et tourner à gauche. ❶ Une fois parvenu sur la route bitumée prendre la première rue à droite.

❷ Suivre en biais à droite la D 164 en direction du cimetière. A l'angle de celui-ci, prendre la rue qui longe le mur sur la droite et continuer toujours tout droit pour sortir du bourg. Après 800 m environ, à un croisement, prendre le chemin face à vous et continuer tout droit. A sa sortie, tourner à droite, puis sur la prochaine à gauche et continuer tout droit sur 600 m.

❸ Tourner à droite dans un chemin stabilisé. Au bout du chemin tourner à gauche sur la route. Prendre ensuite la première à droite dans un nouveau chemin stabilisé. Au bout de celui-ci, vous tombez sur la Rigole Alimentaire. Prendre alors de suite sur votre droite, sans traverser le petit pont et longer la rigole sur sa rive sud. Au pont de La Buissonnière traverser la rigole et continuer sur la rive nord. Au pont suivant, reprendre la rive sud et continuer toujours tout droit.

❹ Au niveau de la D 121, traverser le pont et rejoindre le chemin creux, parallèle à la rigole. Au bout de celui-ci, emprunter le passage souterrain qui passe sous la voie ferrée. De l'autre côté, reprendre la rive sud de la rigole, après avoir traversé le petit pont de pierre. Continuer ainsi jusqu'au village des Noës-Bodiers. A l'entrée du village, tourner à droite et prendre aussitôt à gauche. Au niveau de la D 69, tourner à gauche en empruntant le chemin stabilisé. Au bout de celui-ci, traverser la route par le passage piéton et descendre la route face à vous en direction du Gué. À la sortie du village, à l'intersection, tourner à droite en direction de l'Erdre. Prendre ensuite le chemin en sous-bois sur votre droite, sans traverser le gué. Remonter le chemin jusqu'au village de Picaudeau.

❺ Au niveau de la D 69, tourner à droite, à l'intersection suivante, prendre à gauche à deux reprises. Continuer tout droit, et prendre le premier chemin stabilisé sur votre gauche. À l'entrée du bourg sur la D 121, tourner à gauche sur le trottoir. Prendre ensuite la première à droite en direction du village de La Verrière et de son moulin. Traverser le pont ferroviaire et tourner de suite à gauche : rapidement, on arrive à hauteur de la gare.

Informations :

Niveau : facile
11 km - 2 h 45

Ligne TER : T1 (tram-train)

Départ : gare de Nort-sur-Erdre (ligne de Nantes à Châteaubriant) ; le circuit longe la voie ferrée côté ouest (côté gauche dans le sens Nantes-Châteaubriant)

Balisage : jaune

Carte IGN : I222 E

À découvrir en chemin :

- la rigole alimentaire d'une longueur de 21,3 km relie le réservoir de Vioreau au Canal de Nantes à Brest. Sa construction (de 1833 à 1836) est un chef d'œuvre de réalisation technique. La rigole permet l'alimentation en eau constante du Canal, avec une pente de 14 cm/km, compensant ainsi la baisse due aux éclusages et à l'évaporation.

Renseignements :

Office de tourisme

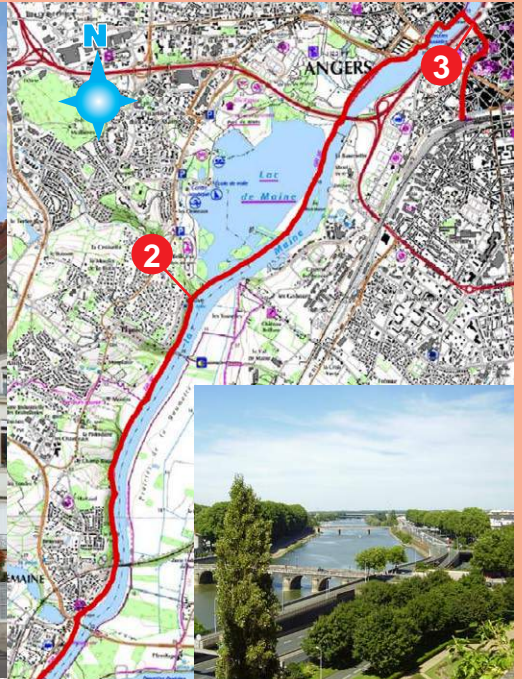
Nort-sur-Erdre
Tél : 02 51 12 60 74

Sucé-sur-Erdre
Tél. 02.40.77.70.66

Savennières - Angers (49)



© Coyau/Wikimedia Commons



© Kamel15/Wikimedia Commons



© Tango7174/Wikimedia Commons



© Tango7174/Wikimedia Commons

Le GR 3E de Savennières à Angers

De la gare de Savennières monter vers l'église, arrivé à celle-ci aller à gauche rue Duboy d'Angers puis à droite rue Monsallier, et à droite chemin des Perrières ; celui-ci monte bientôt sur le côteau entre des vignes. Au sommet obliquer à droite, passer à proximité des maisons du moulin de Gué, couper une petite route, et continuer en face. Parvenu à un ravin, traverser le ruisseau puis tourner à droite pour le longer, continuant jusqu'à la D111. Poursuivre un peu la descente sur celle-ci puis très vite prendre une petite route à gauche vers les Forges, passer sous la voie ferrée et tourner à gauche sur le chemin qui longe un bras de la Loire.

- 1 1,3 km plus loin tourner à gauche en empruntant le passage suivant sous la voie ferrée, continuer sur le chemin qui monte vers Épiré. On atteint un carrefour ; prendre à droite, et presque aussitôt à nouveau à droite sur la petite route qui redescend vers le bord de Loire. Prendre à gauche et longer à nouveau celle-ci jusqu'au confluent avec la Maine, puis continuer le long de la Maine et découvrir l'abbaye de Bouchemaine.
- 2 Parvenu au lac de Maine, continuer sur la digue entre celui-ci et la Maine, suivre ensuite les berges longeant le parc Balzac, passer sous le pont de la Basse-Chaine en face du château d'Angers et emprunter le quai des Carmes.
- 3 Traverser le pont de Verdun. Obliquer ensuite un peu à droite pour rejoindre la montée Saint-Maurice et la gravir vers la cathédrale. Il est possible ensuite, hors balisage, de rejoindre la gare d'Angers ainsi : arrivé à la cathédrale aller à droite et prendre la rue Saint-Evrault ; arrivé au château, tourner à gauche rue du président Kennedy, continuer le long du parking jusqu'au boulevard du roi René, le traverser, continuer un peu en face et obliquer à gauche le long de l'église après la place de l'Académie, par la rue Marceau, puis la rue René Brémond qui rapidement mène à la gare routière jouxtant la gare ferroviaire.

Informations :

Niveau : moyen - 17,5 km - 4 h 30

Ligne TER : 4 et 20

Départ : gare de Savennières

Balisage : blanc et rouge

Carte IGN : 1522 O

À découvrir en chemin :

- l'Eglise Saint Pierre à Savennières et les toiles peintes du presbytère
- les vignoble de Savennières
- la pierre Bécherelle
- le château d'Angers et la tapisserie de l'Apocalypse
- la Cathédrale Saint-Maurice à Angers commencée au milieu du XII^{ème} siècle et terminée vers 1250
- la Collégiale Saint-Martin

Renseignements :

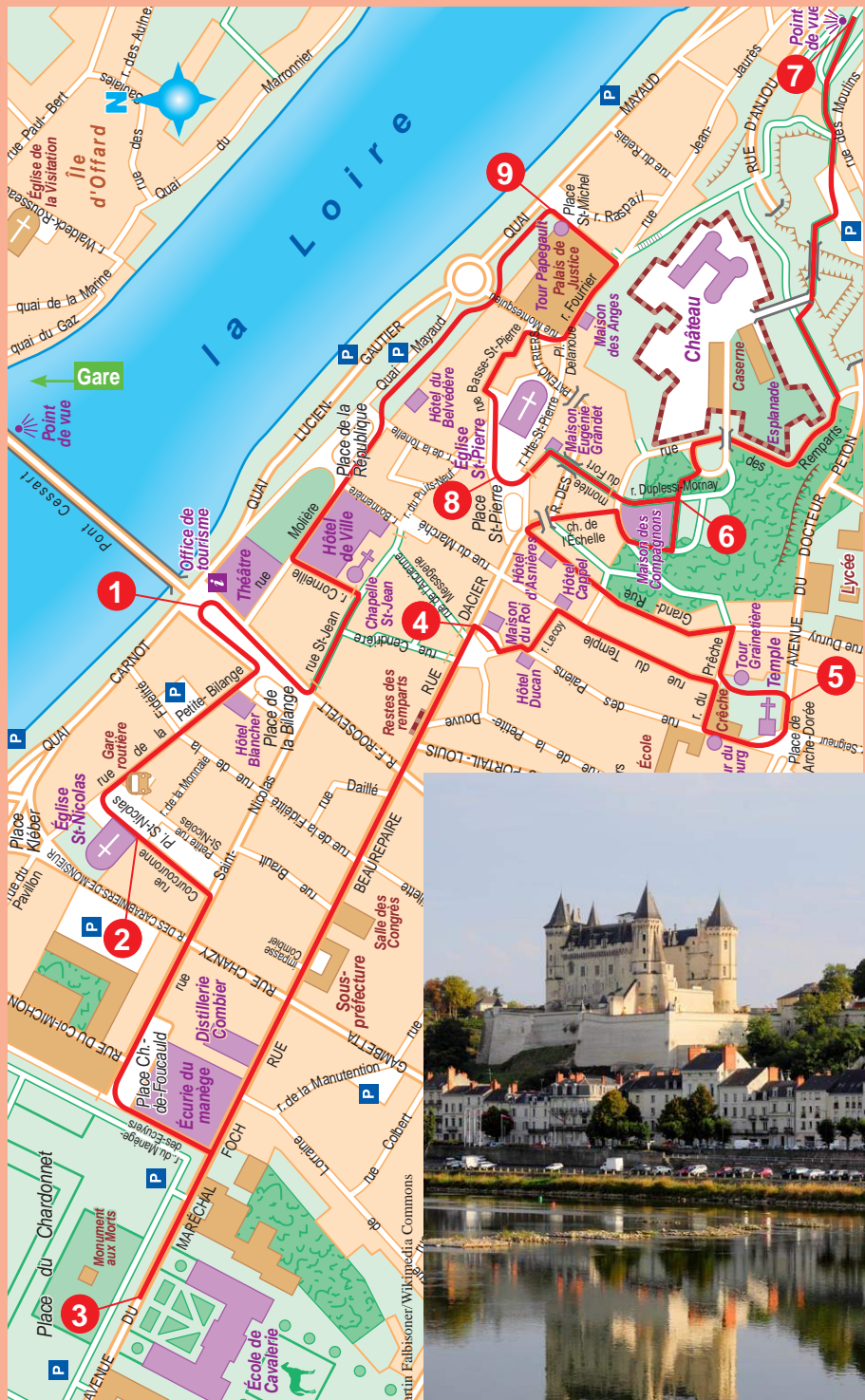
Office de tourisme
d'Angers Loire Tourisme

7 place Kennedy
BP 15157 - 49051 Angers cedex
accueil@angersloiretourisme.com

Tél. 02 41 23 50 00



Saumur (49)



Saumur et ses quartiers

Au cœur du patrimoine mondial de Val de Loire, Saumur est riche de son histoire, comme le disait Balzac dans *Eugénie Grandet* : « l'histoire de France est là tout entière ». Découvrez ses quartiers.

En sortant de la gare de Saumur rive droite, aller à droite (avenue David d'Angers) puis au carrefour aller à droite, franchir successivement deux bras de la Loire par le pont des Cadets et le pont Cessart pour arriver devant le **théâtre 1** où l'on trouve le circuit balisé. De là, continuer vers la place de la Bilange et l'hôtel Blancher. Prendre à droite de la rue de la Petite-Bilange jusqu'à l'église Saint-Nicolas **2**, à gauche. Devant l'église, prendre la rue Courcouronne, puis la rue Saint-Nicolas à droite (la place du Chardonnet offre une vaste perspective sur les manèges et les anciennes écuries du Cadre Noir). Aller jusqu'à l'**École de Cavalerie (1763) 3**.

Faire demi-tour et prendre la rue Beaurepaire (à gauche, distillerie Comber). Continuer en face par la rue Dacier (à gauche, restes des remparts et, plus loin à droite, au n°33, maison du Roi, XV^{ème}). Traverser la cour de **la maison du Roi 4**.

Faire demi-tour, prendre à gauche la rue du Puits Tribouillet jusqu'à l'hôtel Duncan (professeur de l'Académie protestante), prendre à gauche la rue Lecoy jusqu'à l'hôtel Louis Cappel, et à droite la rue du Temple jusqu'à la tour du Bourg du Temple. Prendre à droite la rue du Prêche jusqu'à la rue des Paiens, tourner à gauche, passer devant la tour Grainetière (XVI^{ème}) à droite **5**.

Place de l'Arche-Dorée, contourner le temple par la rue du Petit-Mail. Traverser la place William-Penn vers la tour du bourg du Temple et la rue du Prêche que l'on prend à droite vers la Grande Rue. Suivre sur la gauche cet ancien axe médiéval de la ville évoqué par Balzac (nombreuses maisons anciennes dont les hôtels du Plessis Mornay et d'Asnières), à la rue des Patenôtriers, sous le porche, prendre à droite le chemin de l'échelle qui monte à **la Maison des Compagnons 6**, puis contourner le château en passant sous le pont Dormant et emprunter l'escalier pour rejoindre **un point de vue panoramique 7**.

Revenir à **la Maison des Compagnons 6**. Traverser la rue des Remparts pour prendre les escaliers de la Montée du Fort (au n°7 maison dite d'Eugénie Grandet) et déboucher place Saint-Pierre **8** (Maisons à pans de bois et église Saint-Pierre). À gauche de l'église, emprunter la rue Basse-Saint-Pierre, prendre à droite la place J. Delanoue et à gauche la rue Fourmier (Maison des Anges)

> Possibilité d'aller à l'église des Arpilliers en continuant la rue Fourmier sur 800 m.

Au pied du château, tourner à gauche pour atteindre la place **Saint-Michel** et la tour Papegault **9**. Suivre le quai par la gauche (au n°68, Hôtel du Belvédère) jusqu'à l'**Hôtel de ville**, XV^{ème} et XIX^{ème} siècles (cour intérieure). Prendre à gauche avant le théâtre, la rue Corneille pour voir la chapelle Saint-Jean (style XIII^{ème}). Au bas de la rue, aller à droite et arriver place de la Bilange et au théâtre. De là, retourner à la gare par le même itinéraire qu'à l'aller.

Informations :

Niveau : très facile
7,5 km - 2 h 15

Ligne TER : 5 et 19

Départ : gare de Saumur

Situation :
Saumur, à 45 km au sud-est d'Angers par la D 952

Balilage :
plaques explicatives

Carte : © FFRP

À découvrir en chemin :

- le site du château des Ducs d'Anjou (XIV^{ème}) et son panorama sur le fleuve royal (musée)
- le quartier du Temple et son Académie protestante qui, au XVII^{ème} siècle, avait placé Saumur au centre de l'Ouest
- le quartier de Fenêt avec son église de Notre-Dame des Arpilliers a été construite par les oratoriens pour restaurer le catholicisme, édifice novateur avec sa rotonde et son grand dôme d'ardoise
- le quartier de Cavalerie XVIII^{ème}-XIX^{ème}, d'où est issu le Cadre Noir

Renseignements :

Office de tourisme
du Saumurois

8 bis quai Carnot
CS 54032 - F-49415

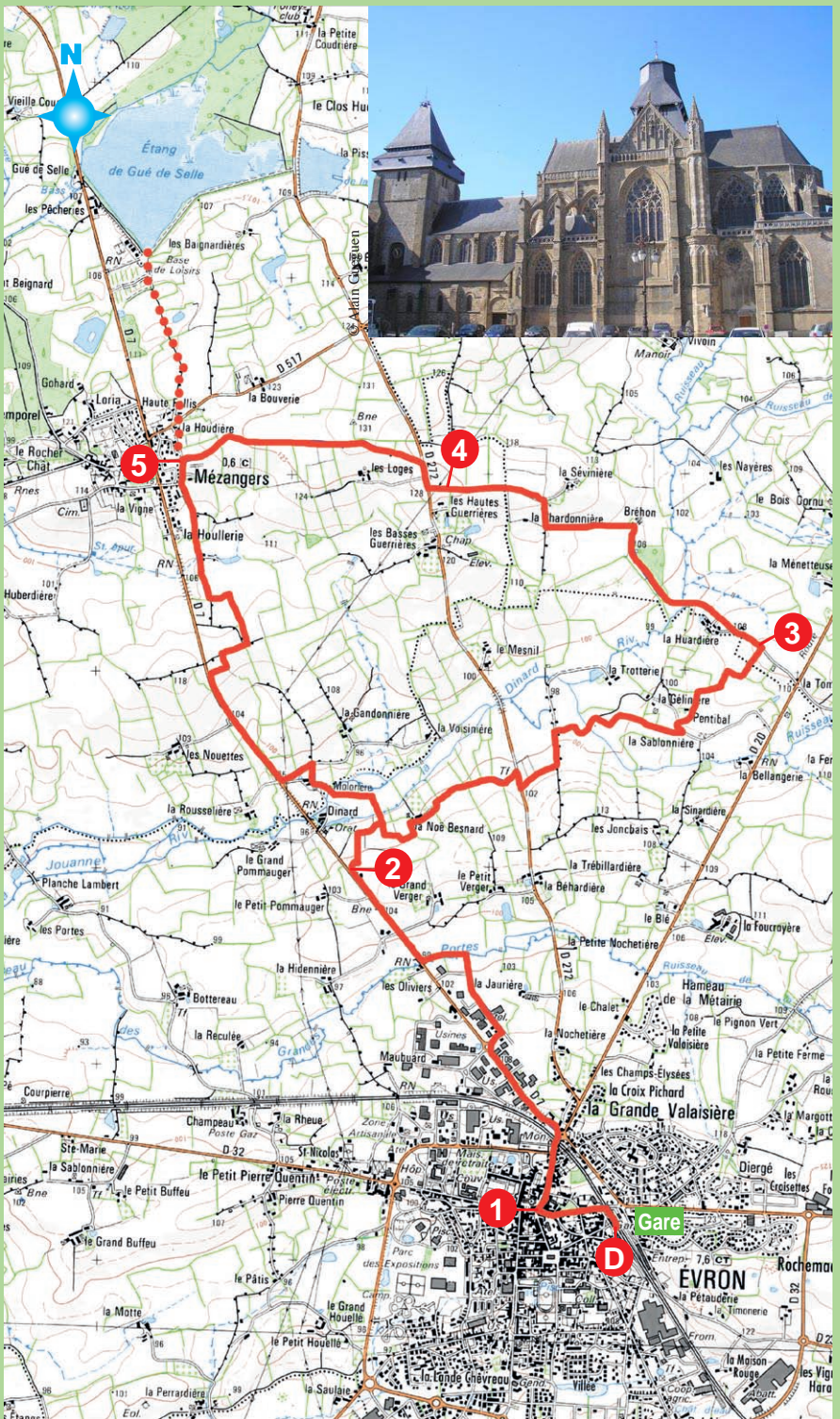
SAUMUR cedex - FRANCE

Tél. 02 41 40 20 60

Fax 02 41 40 20 69

infos@ot-saumur.fr

Evron (53)



Patrimoine, paysages et loisirs

Départ de la gare, rejoindre la rue Wildeshausen vers le centre-ville et la basilique.

L'église abbatiale est le monument religieux majeur du département. Tour et basse-nef romanes, Chœur XIII^{ème} siècle inspiré de la cathédrale du Mans. Nef très élancée baignée de lumière. Statuaires et tombeaux. Crypte. Chapelle St-Crépin (XII^{ème} siècle) richement ornée. Forme conservée du bourg monastique. Impressionnants bâtiments monastiques (XVIII^{ème} siècle) donnant sur jardin de style classique (XVII^{ème} siècle).

- 1 De la place de la Basilique, prendre la rue de Ste-Gemmes, passer le pont sur la ligne de chemin de fer et suivre la D7 en direction de Mezangers vers la zone industrielle des Maltières. Se diriger vers la gauche pour rejoindre la piste piétonne.
- 2 Prendre la voie verte en direction de Ste-Gemmes-le-Robert.
- 3 Quitter cette direction et rester sur la petite route goudronnée à gauche vers la Huardière. Vue sur le *Mont-Rochard*. Tourner successivement à gauche sur le chemin de la Charbonnière, puis sur la voie goudronnée des Hautes-Guerrières.
- 4 Emprunter la D272 vers la droite sur 150 m, puis le chemin des Loges vers Mezangers, à gauche.
- 5 Dans le lotissement, suivre la direction d'Evron par la voie verte. Retour au point 2.

Sinon, selon vos goûts et vos horaires de train,

- soit prendre la route de la Bouverie et le chemin menant à la base de loisirs du Gué-de-Selle (1 km). **Etang de 50 ha avec 30 ha de sous-bois.** Selon les saisons, nombreuses activités sportives et de loisirs pour **familles et groupes.**
- soit traverser la D7 vers le bourg. **Eglise Saint-Front**, d'origine romane avec décors peints. **Château du Rocher**, joyau de la Renaissance en Mayenne.

Informations :

Niveau : facile
15,3 km - 3 h 45

Ligne TER : 22

Départ : gare d'Evron

Balises : jaune

Carte IGN : I 518 E

À découvrir en chemin :

- la basilique romane et gothique
- la place de la basilique
- la vue sur le *Mont-Rochard* (357 m)

Au bout du chemin :

- la base de loisirs du Gué de Selle (tour de l'étang I h)
- le château du Rocher

Renseignements :

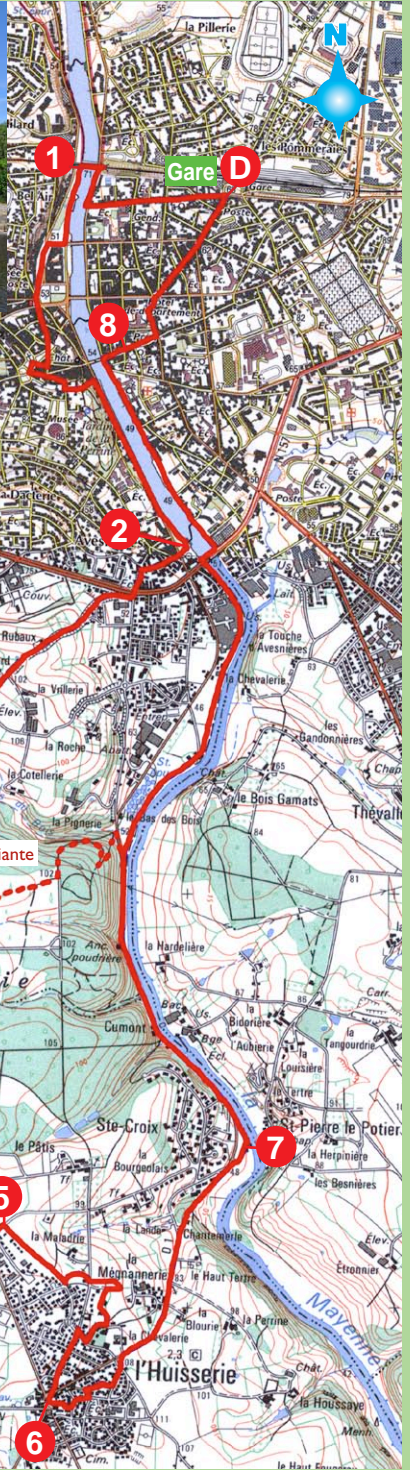
Office de tourisme
des Coëvrons
Antenne d'Evron
4 place de la Basilique
Tél. 02 43 01 63 75

info.evron@coevrons-tourisme.com
www.coevrons-tourism



Laval (53)

© Alain Guéguen



Ville d'art et d'histoire et son poumon vert

Départ de la gare, emprunter la rue Magenta. Au pont, tourner à droite jusqu'au viaduc et traverser la Mayenne.

1 Longer la rivière vers la halte fluviale jusqu'au kiosque à musique. Puis, par le cours planté, se diriger vers l'Office du tourisme et la mairie (**bel ensemble monumental du XIX^{ème} siècle**) et la **vieille ville**. Place de la Trémoille : **château-neuf (Renaissance)**, maisons à pans de bois, **maisons de marchands, cathédrale de la Trinité**. Tourner à gauche à la porte Beucherresse, longer **les remparts**, jusqu'à la place des docteurs Bucquet. Point de vue sur le château (**donjon avec hours**) en descendant l'escalier des Eperons. Tourner à droite (**bains-douches**) et longer les quais.

2 Tourner à droite avant la basilique, rue de l'Ecole puis à gauche, rue de l'Huisserie. Passage souterrain. Monter la route de la Gomettière, à circulation réduite (remarquables frondaisons en clôture du **monastère des Cisterciennes**), puis le chemin du Tertre-Suchard, à gauche. Face à l'étang, monter le sentier dans le bosquet.

3 À la D112, possibilité de **raccourci** par une sente qui dévalle soudain de 50 m vers le Bas-des-Bois. Zigzag pour atteindre le chemin de halage.

Sinon, traverser la route, bien suivre le balisage le long des allées forestières qui frôlent le centre aéré et l'hippodrome de Bellevue.

4 Petite route, puis chemin en lisière de l'Aubépin.

5 100 m après le rond-point, tourner à droite. Successions d'allées (balisage jaune numéroté 1) par la rue des Tulipiers, puis juste après la rue des Potiers jusqu'au carrefour de l'Etre-aux-Dormets (numérotation 3 vers **l'église à nef romane**).

6 De la place de la mairie, passer entre la poste et l'auto-école, puis à gauche rues du Muguet et des Glycines. Au carrefour prendre la piste piétonne longeant la route de Laval.

7 Emprunter l'ancien chemin de halage réaménagé jusqu'à Avesnières (**église**, joyau de l'art roman, flèche Renaissance). Passer le pont (**usine de tissage**). Du quai Paul Boudet au **Vieux-Pont**, admirer le **rare bateau-lavoir, l'ancien hôpital et sa chapelle**.

8 Se diriger vers la rue du Pont-de-Mayenne (**église St-Vénérand**, façade, retables et verrières). De la place Jean Moulin, urbanisme et architectures traduisent l'influence parisienne avec l'arrivée du chemin de fer.

Informations :

Niveau : moyen
20 km ou 11,5 km
5 h ou 3 h

Ligne TER : 22, 28 et 29

Départ : gare de Laval

Balisage : D à 2 : jaune et rouge
2 à 7 : jaune
7 à D : jaune et rouge

Carte IGN : 1419 E et 1418 E

À découvrir en chemin :

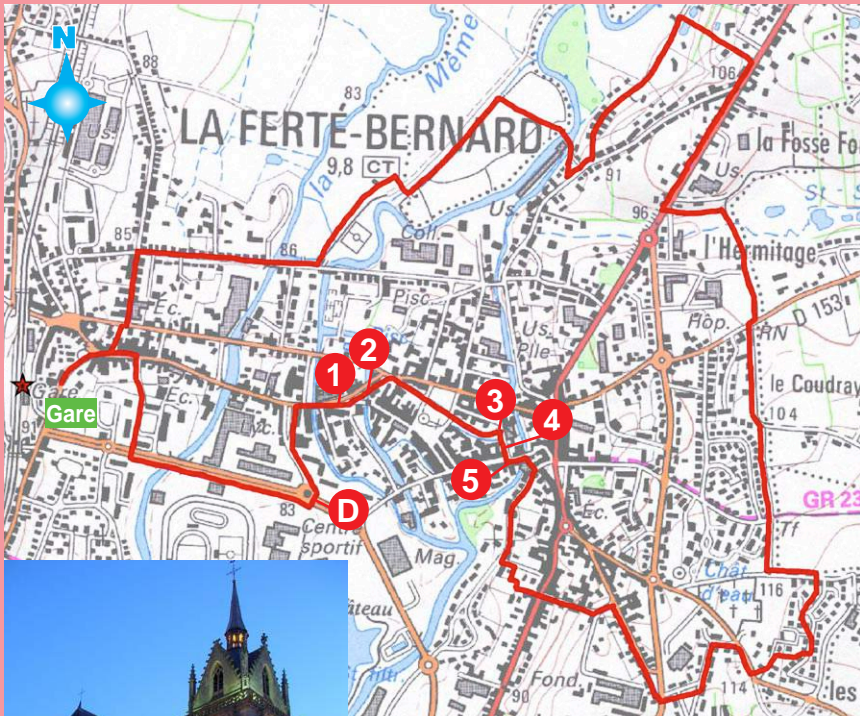
- la vieille ville, le château, les remparts
- la promenade d'Allègre voir horaire d'ouverture
- les quatre églises remarquables
- la Mayenne, les quais, le chemin de halage, le viaduc
- les hauteurs de l'Huisserie et le bois

Renseignements :

Office de tourisme
Laval Agglomération
1, allée du Vieux St-Louis
53000 LAVAL
Tél. 02.43.49.46.46



La Ferté-Bernard (72)



« Parcours Découverte »,

Au départ de la gare, emprunter la rue Voltaire sur votre droite. En sortant de la gare, prendre à gauche la rue Marceau, puis sur votre droite la rue Victor Hugo sur quelques dizaines de mètres puis, tourner à droite. Prendre la rue G. Thoreau, puis traverser le quartier Saint-Laurent jusqu'à l'avenue du Général de Gaulle. Suivre à gauche puis franchir la Môme et rejoindre la place du Général de Gaulle.

- 1 Prendre l'avenue du 8 mai, puis tourner à droite pour rejoindre la place Saint-Julien. Passer devant la porte Saint-Julien et aller tout droit, puis, tourner à droite pour prendre le Petit Mail. Poursuivre le parcours par le Grand Mail jusqu'à la Mairie. Prendre à droite et rejoindre la Place des Grands Moulins par le haut de la rue Bourgneuf. Emprunter les escaliers à l'angle de la place, en haut, puis tourner à droite jusqu'à la rue des Grands Moulins. Du parking, vous aurez un très beau point de vue sur l'ancien couvent des filles de Notre-Dame.
- 2 Emprunter sur une centaine de mètre la rue du pré Belard, puis prendre une ruelle sur la gauche et tourner deux fois à droite. Traverser la rue Gambetta par le passage piéton et monter la rue de la Cougère. Tourner à droite pour prendre la rue Faidherbe et rejoindre l'avenue Pierre Brûlé.
- 3 Poursuivre ensuite par le lotissement de l'Argenterie. Pour ce faire, traverser la rue au niveau du rond-point et emprunter la rue Pesche avant de tourner à gauche et de cheminer par la rue Juliot Curie pour rejoindre la rue de Châteaudun. Une fois dans cette rue, faire quelques mètres sur la droite puis traverser le lotissement des fourneaux par la rue Robert Gouin. A proximité des jardins familiaux, tourner à droite pour longer l'arrière du quartier résidentiel d'« Orléans » puis l'Hôpital.
- 4 En poursuivant le parcours, franchir la passerelle sur le ruisseau de Saint-Symphorien et profiter d'un cadre champêtre aux portes de la ville. Arrivé avenue de Verdun, tourner à droite pour rejoindre à votre gauche le chemin de Bellevue. Arrivé avenue de la Barque, remonter la rue et rejoindre le moulin puis les jardins des Calots.
- 5 Emprunter la passerelle située au sud-est pour rejoindre l'avenue Georges Desnos et tourner à droite jusqu'au croisement de la rue Robert Surmont. Au bout de cette rue, prendre à droite et couper l'avenue de la République pour prendre la ruelle de la Fontaine qui vous entraîne au cœur de l'ancien village de Saint-Antoine de Rochefort. D'ici, rejoindre la gare SNCF.

Informations :

Niveau : facile
8,3 km. - 2 h

Ligne TER : 23

Départ : gare de
La Ferté-Bernard

Balilage : Jaune

Carte IGN : 1818 E

À découvrir en chemin :

- la Tour des Moulins
- la Tour Lepelletier
- l'église Saint-Antoine
- le passage par le petit et grand Mail

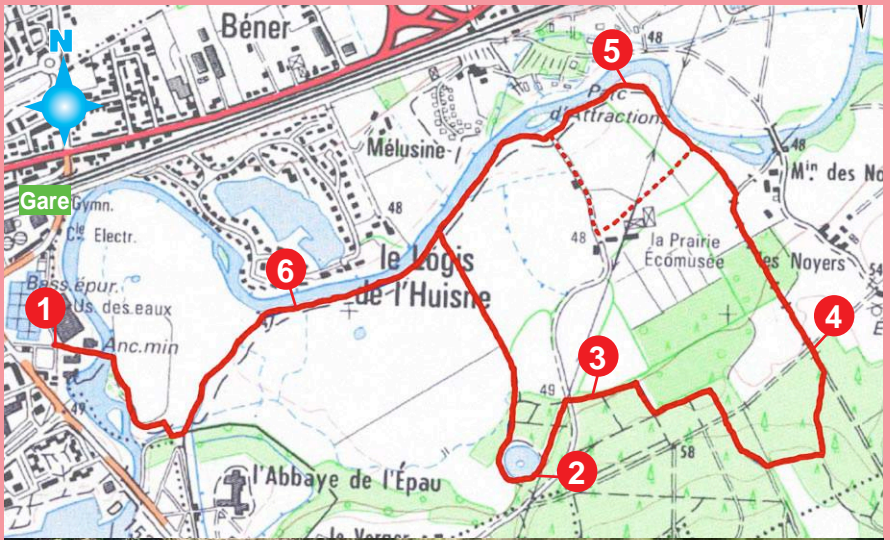
Renseignements :

**Office de tourisme
de la Ferté-Bernard**

15, place de la Lice
72400 La Ferté-Bernard

Tél. 02 43 71 21 21
Fax 02 43 93 25 85

Le Mans (72)



« Parcours Rivière »,

Au départ : à la gare du Mans, prendre le tramway direction : « l'Espal ». Sortir au terminus « Espal - Arche de la Nature ». Entrer dans le site de la Maison de l'Eau.

Au départ (panneau d'accueil), avancer en direction de la Maison de l'Eau et la longer sur la droite. Prendre le pont qui traverse l'Huisne. Sur l'autre rive, rester sur le chemin en direction de la Maison de la Prairie. Passer à côté du pont Cistercien.

Passer sur la petite cascade (attention, la traversée pouvant être dangereuse en cas de forte pluie), puis prendre à gauche. Longer l'Huisne sur 500m.

- 1 Au croisement, tourner à droite en direction de la Maison de la Forêt. Continuer sur ce chemin sur environ 400 m et au prochain croisement, en entrant dans la forêt, continuer toujours tout droit en direction de la Maison de la Forêt.
- 2 Arrivé au point d'eau circulaire, faire un $\frac{3}{4}$ de tour du point d'eau puis prendre à droite. Trois chemins s'offrent à vous, prendre celui du milieu. Après 50 m, prendre à gauche le chemin légèrement descendant.
- 3 Au carrefour des chemins (pylône) prendre à droite. Au prochain croisement, à 50 m, continuer tout droit puis prendre à droite après 50 m. En remontant légèrement, prendre le deuxième chemin sur la gauche. Continuer en forêt jusqu'à atteindre le grand carrefour (route forestière). Continuer tout droit.
- 4 Après 60 m, quitter le chemin pour prendre à gauche. Attention à bien suivre le cheminement et le balisage dans ce secteur. Prendre légèrement à gauche pour atteindre le petit point d'eau et le panneau « La mare aux poissons rouges ». Passer derrière le panneau, puis continuer tout droit sur 50 m.
- 5 Prendre à gauche sur la piste forestière. Ne plus la quitter jusqu'à atteindre le croisement avec le chemin qui part sur la gauche en direction de la Maison de la Prairie (tracé secondaire).
À ce croisement, prendre tout droit le chemin qui longe l'Huisne. Au croisement indiquant la Maison de la Prairie, continuer tout droit. Ce faisant, rejoindre après 500 m le croisement atteint auparavant au début de la promenade.
- 6 Cette fois, continuer tout droit le long de l'Huisne, en direction de la Maison de l'Eau. En suivant toujours l'Huisne, atteindre la petite cascade sur la droite, la traverser, puis rejoindre la Maison de l'eau et le point de départ de la promenade.

Informations :

Niveau : facile
6,5 km - 1 h 30

Ligne TER : 21, 22, 23, 24, 25 et 26

Départ : gare du Mans

Balisage : Bleu

Carte IGN : 1719 E

À découvrir en chemin :

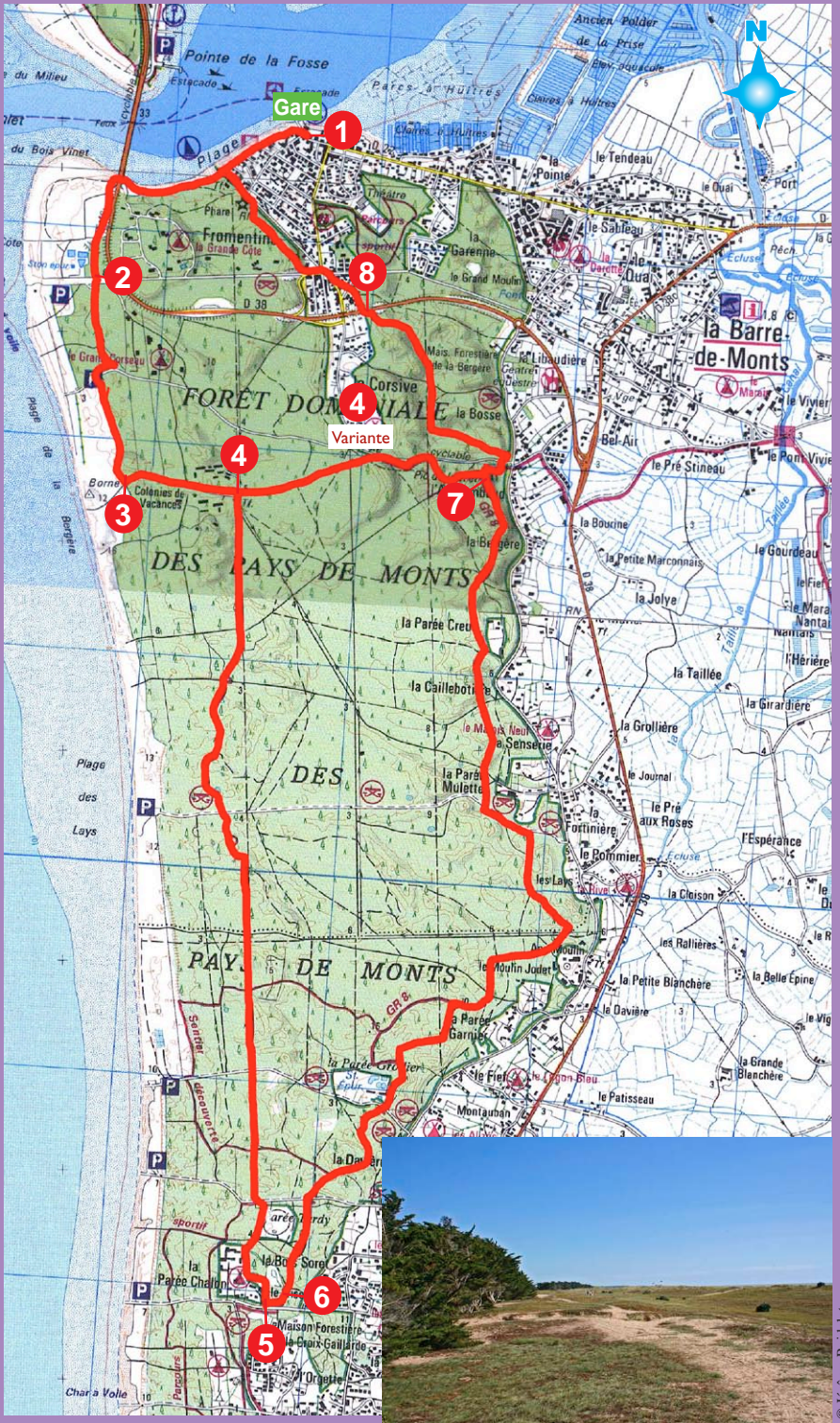
- la Maison de l'Eau.
- la Maison de la Prairie et ses races d'animaux peu communes
- la ferme pédagogique, le jardin potager. Passage à proximité du rucher, de l'étang de pêche et du verger
- les nombreux autres circuits à proximité

Renseignements :

**Office de tourisme
du Mans**

**16 rue de l'Etoile hôtel
des Ursulines
72000 Le Mans
Tél. 02 43 28 17 22
Fax. 02 43 28 12 14**

La Barre-de-Monts (85)



La Barre-de-Monts

Ce circuit de 15 km permet la découverte du milieu forestier et de sa quiétude, en observant les divers aspects de la forêt littorale.

Vous contemplez les paysages variés, du haut du Pey de la Blet dominant l'océan : les plages, la forêt et le Marais Breton.

Une variante circuit court de 7 km est proposée.

- 1 Depuis l'arrêt gare maritime (embarcadère pour l'île d'Yeu), partir vers la plage. Devant l'école de voile, prendre à gauche le sentier qui longe la plage. Passer sous le pont qui relie l'île de Noirmoutier au continent et poursuivre sur ce sentier, en longeant dune et plages, jusqu'au parking de la Grande-Côte.
- 2 Le traverser et prendre en face le sentier des Douaniers en lisière de forêt sur 1,1 km.
- 3 Pénétrer à gauche dans la forêt en direction du centre de colonies de vacances. Parcourir 580 m.
- 4 Au croisement des sentiers, tourner à droite en direction du Bois-Soret et de la rue de la Braie en empruntant les sentiers forestiers qui cheminent parallèlement à la mer. Parcourir 4,1 km (tables de pique-nique).
4 variante circuit court Pénétrer à gauche dans la forêt ; le chemin conduit à des colonies de vacances. Continuer toujours tout droit à travers la forêt et parvenir à proximité du parking de la Corsive. Longer alors à droite la piste cyclable sur environ 300 m. La quitter pour s'engager à droite sur un chemin qui serpente jusqu'au Pey de la Blet (repère 7).
- 5 Aller jusqu'au panneau d'informations en bordure de la route de la Braie et revenir sur ses pas sur environ 30 m. Tourner à droite, parcourir environ 80 m et tourner à gauche.
- 6 À partir de ce point, le circuit emprunte le tracé du GR 8 (balisage blanc et rouge) jusqu'au repère 7.
- 7 Descendre l'escalier; couper la petite route à gauche et s'avancer sur un sentier (bien suivre le balisage) ; il tourne rapidement à gauche, puis à droite et parvient au sortir de la forêt au niveau de la D 38.
- 8 Passer sous la route de Noirmoutier, puis en lisière. Remonter la rue des Parées jusqu'à la route de la Grande-Côte. La traverser et la longer à gauche sur une centaine de mètres. Continuer à droite dans le petit bois jusqu'à la plage (phare sur la gauche). Tourner à droite et rejoindre l'arrêt gare maritime, point du départ.

Informations :

Niveau : facile 7 km 2 h 20
moyen 15 km 3 h 45

Ligne autocar régionale : 13

Départ : Arrêt autocar régional de La Barre-de-Monts (Fromentine gare Maritime)

Balisage : jaune, blanc et rouge entre les repères 6 et 7

Carte IGN : I 12 06

À découvrir en chemin :

- les panoramas (phare et Pey de la Blet)
- la dune, les plages, la forêt
- le chêne vert, le houx, le pin maritime
- les plantes basses de la dune non boisée

Renseignements :

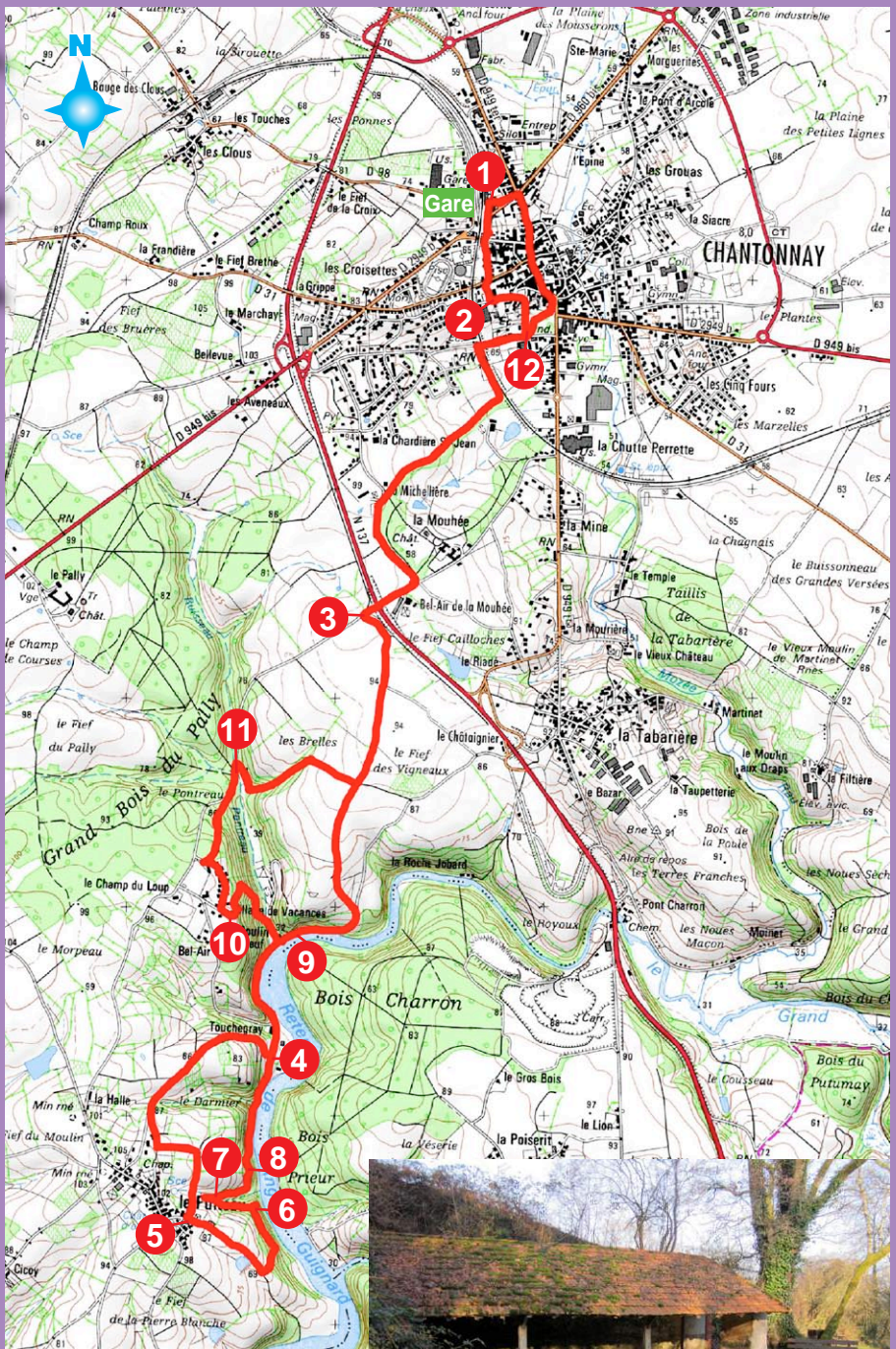
Office de tourisme
de La Barre-de-Monts
Fromentine
Place de la Gare
Fromentine

85550 LA BARRE-DE-MONTS
Tél. 02 51 68 51 83

informations :

ligne autocar régionale 13 :
au 0 810 00 66 92 (N° Azur)
et sur www.cta44.fr

Chantonnay (85)



© Gilles Chaigne

Chantonnay

Ce circuit permet la découverte des divers aspects de la ville de Chantonnay et de ses proches environs. Certains passages sont escarpés mais les points de vue, les sous-bois et les sites aménagés valent l'effort !

Il est constitué de deux boucles à parcourir dans le sens du descriptif, mais il est possible de le raccourcir de 3 km en évitant la boucle nord (repères 10 et 11).

- 1 De la gare, descendre la rue Henri Rochereau. Au rond-point, remonter l'avenue du Marquis de l'Espinay, puis la rue Manuel en direction des établissements scolaires, tourner à gauche sur la rue Gambetta vers la place Jeanne d'Arc, puis tourner à droite sur la rue Colbert (sur la gauche, se trouve le Parc Clémenceau). En bas de la rue Colbert, tourner à droite sur la rue des Acacias. Passer sous le pont de chemin de fer.
- 2 Prendre immédiatement à gauche un chemin remontant le long de la voie ferrée et tournant à droite après 270 m sur un large sentier. Parcourir 780 m, et au débouché du chemin emprunter la route goudronnée à gauche en laissant sur la droite le lieu-dit « la Michelière ». Au panneau marquant le croisement, tourner à droite. Franchir le pont routier.
- 3 Tourner à gauche sur un chemin. Parcourir 180 m et, au niveau d'une fourche, poursuivre tout droit plein sud sur 1400 m. Tourner à droite en débouchant sur la route. Au niveau de l'hôtel restaurant « le Moulin Neuf » poursuivre le long du lac de la retenue du barrage de l'Angle Guignard.
- 4 Après le restaurant « le Touchegray », quitter la route et prendre sur 30 m le chemin en face et emprunter sur la droite un sentier en sous-bois qui évite le virage dangereux. Poursuivre sur la route sur 700 m (prudence !) et tourner à gauche avant la panneau « le Fuiteau ». Parcourir 180 m et tourner à gauche. Parcourir 190 m, tourner à droite, poursuivre tout droit sur 330 m.
- 5 Tourner à gauche en direction d'une exploitation agricole. Parcourir 470 m et tourner à gauche sur un sentier étroit et peu visible. Parcourir 420 m en direction du lac jusqu'au point de vue en 6.
- 6 Revenir légèrement sur ses pas et poursuivre en sous bois sur 200 m, puis obliquer à gauche et parcourir 60 m jusqu'au panneau « lavoir ». Virer à droite en épingle en direction du lavoir situé à 100 m en 7.
- 7 Lavoir; bancs, tables de pique-nique. Poursuivre sur 200 m jusqu'au point de vue en 8.
- 8 Poursuivre sur 600 m en longeant la rive droite du lac jusqu'au point 4 du début de la boucle sud. Continuer vers le restaurant « le Touchegray » et l'hôtel restaurant « le Moulin Neuf » en longeant le lac.
- 9 Tourner à gauche au niveau de l'hôtel restaurant « le Moulin Neuf » et au fond du parking tourner de nouveau à gauche, franchir le ruisseau et s'engager dans le sous-bois sur un raidillon, parcourir 250 m, tourner à gauche et poursuivre sur 130 m jusqu'au point de vue sur la vallée du Grand Lay en 10.
- 10 Poursuivre la montée jusqu'au village de vacances et tourner à droite sur la route de desserte. La parcourir sur 270 m et après le dernier bâtiment du village, prendre sur la droite le sentier sur 480 m qui débouche sur une route goudronnée. Parcourir 50 m.
- 11 Virer à droite sur un étroit sentier entre prairie et sous-bois, le parcourir sur 150 m et tourner à gauche. Après la montée du talweg sur 350 m, tourner à droite en direction du début de la boucle nord. À ce point de croisement, tourner à gauche et emprunter le chemin creux et le trajet de l'aller.
- 12 En bas de la rue Colbert, ne pas tourner à gauche, mais traverser le parc Clémenceau et rejoindre la gare par la rue principale (tous commerces) en tournant à gauche aux feux tricolores.

Informations :

Niveau : moyen 15 Km - 3 h 45
(sans la boucle nord)
difficile 18 Km - 4 h 30
(circuit complet)

Ligne TER : 14

Départ : gare de Chantonnay

Balisage : jaune discontinu
(suivre le descriptif)

Carte IGN : 1326 E et 1426 O

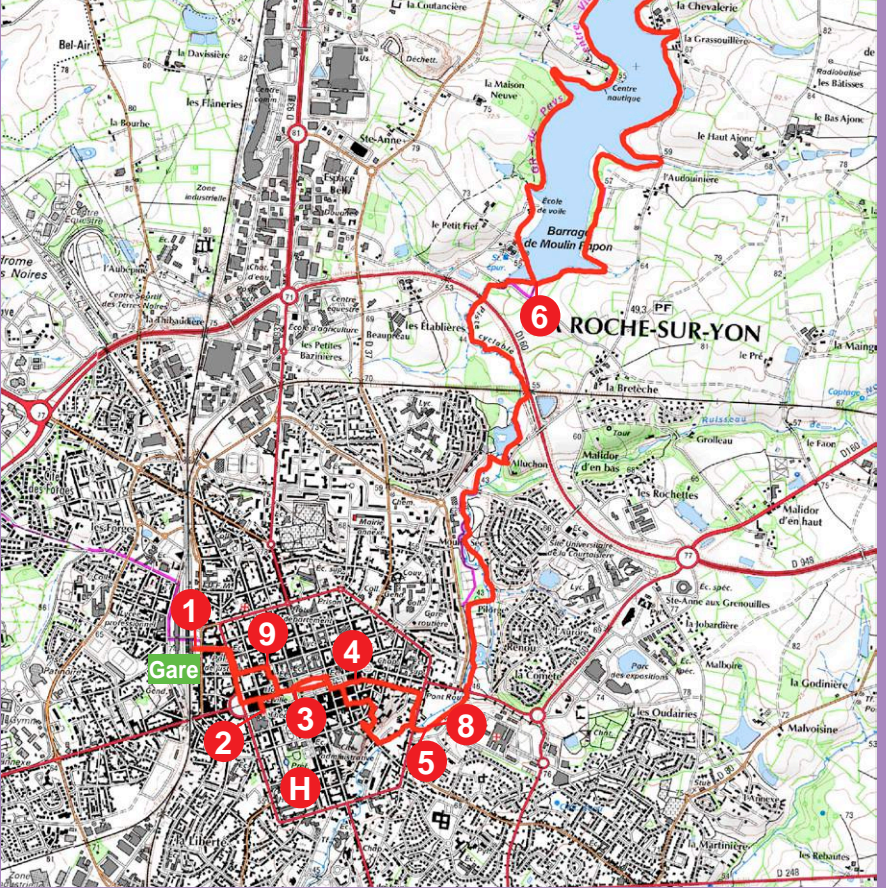
À découvrir en chemin :

- le lac de la retenue du barrage de l'Angle Guignard (pêche)
- les points de vue sur le lac
- la vallée du Grand Lay
- le lavoir
- les sentiers escarpés en sous-bois
- le village de vacances (boucle nord)
- le parc Clémenceau

Renseignements :

Office de tourisme
de Chantonnay
Tél. 02 51 09 45 77

La Roche-sur-Yon (85)



La Roche-sur-Yon

Ce circuit permet la découverte du patrimoine de la ville, du nouvel aménagement de la place Napoléon, des rives de l'Yon et de sa vallée. Hormis sa longueur de 21 km, ce circuit ne présente pas de difficultés particulières et de nombreux aménagements permettent des pauses.

- 1 Dos à la gare, prendre l'avenue Gambetta et tourner à droite sur le boulevard Aristide Briand (en continuant tout droit sur le boulevard, à 800 m, se situe le Haras **H**). Au niveau de la place de la Vendée tourner à gauche en direction de la rue Georges Clémenceau. Au croisement avec la rue Thiers, tourner à droite jusqu'à la maison Gueffier.
- 2 A la maison Gueffier, revenir sur ses pas vers la rue Georges Clémenceau et tourner à droite vers la place Napoléon.
- 3 Découvrir la nouvelle place Napoléon avec ses bassins et le bestiaire mécanique qu'il est possible d'animer à partir de pupitres de commande. Après la traversée de la place se diriger vers l'église Saint-Louis. A l'angle de la place Napoléon, tourner à gauche rue Sadi Carnot puis à droite place du Marché. Gravier les marches, traverser l'esplanade des Halles puis redescendre. Début du balisage jaune et rouge (GRP) à suivre jusqu'au point **7**.
- 4 Emprunter la rue du Vieux-Marché, traverser en diagonale la place de la Vieille-Horloge (maison Renaissance), puis tourner à droite rue Guiné et à gauche rue du Roc. 20 m avant le croisement, tourner à gauche en épingle sur la rue d'Ecquebouille (en forte pente). Avant le pont, (panneaux de signalétique), tourner à gauche sur l'allée des Tanneurs. Parcourir 130 m, tourner à droite.
- 5 Franchir l'Yon sur le Pont-Neuf, traverser le boulevard d'Italie, poursuivre pendant 400 m sur un chemin en contrebas de l'hôpital, jusqu'à la rue Georges Pompidou. La traverser au lieu-dit Pont-Rouge. Prendre ensuite la Vallée Verte (plusieurs emplacements de pique-nique), quitter la zone urbaine et rejoindre la retenue du barrage de Moulin Papon. Le sentier sinue le long de la rivière en circulant d'une rive à l'autre.
- 6 Remonter la retenue sur sa rive gauche jusqu'au pont ; fin du balisage jaune et rouge (GRP).
- 7 Tourner à gauche, franchir le pont entre la Haute Thermelière et Moulin Neuf puis tourner immédiatement à gauche ; début du balisage jaune (PR). Longer la retenue sur sa rive droite jusqu'au barrage. Le traverser et au point **6** tourner à droite (balisage jaune et rouge) et reprendre le trajet aller le long de la Vallée Verte jusqu'au Pont-Neuf. Le traverser.
- 8 Laisser sur la gauche le trajet aller et poursuivre par la contre-allée du boulevard d'Italie sur 160 m. Tourner à gauche et remonter la rue Sadi Carnot jusqu'à l'église Saint-Louis. Tourner à droite, passer devant l'église puis traverser la place Napoléon jusqu'à la rue Georges Clémenceau. A l'angle de la poste centrale, tourner à droite dans la rue Jean Jaurès en direction du théâtre municipal et traverser la place du même nom.
- 9 A l'arrière du théâtre, tourner à gauche rue de Verdun puis à droite boulevard Aristide Briand, passer devant le palais de justice, tourner à gauche sur l'avenue Gambetta et rejoindre la gare.

Informations :

Niveau : difficile 21 Km 5 h 20

Ligne TER : 8, 9, 14 et 15

Départ : gare de La Roche-Sur -Yon

Balisage : hors agglomération : jaune et rouge (GRP entre Vie et Yon Pays Yon et Vie) et jaune (PR sentier de l'Erable Pays Yon et Vie)

Carte IGN : I326 O

À découvrir en chemin :

- le théâtre municipal (place du théâtre)
- la Maison Renaissance (place de la Vieille Horloge)
- le Haras (boulevard des Etats-Unis)
- la Maison Gueffier (rue Lafayette)
- le musée (rue Jean Jaurès)
- l'église Saint-Louis (place Napoléon)
- la place Napoléon

Renseignements :

Service histoire, archives et patrimoine
Tél. 02 51 47 48 27

Office de tourisme de La Roche-sur-Yon Agglomération
Tél. 02 51 36 00 85

Association Patrimoine Yonnais
Tél. 02 51 46 14 47

VOYAGEZ AU MEILLEUR PRIX



tribU est accessible à tous, sans condition de domiciliation, d'âge ou de parenté. Pour 45 €, Tribu permet de voyager à 5 pendant 2 jours consécutifs pour des trajets illimités en Pays de la Loire, en trains et autocars régionaux, et trains intercités de jour, durant les vacances scolaires de la zone A et du 1er mai au 30 septembre.



fifti est une carte de réduction qui s'adresse aux occasionnels réguliers de plus de 25 ans. Pour 65 €, les détenteurs bénéficient pendant un an de 50 % de réduction quels que soient le jour et l'heure du déplacement et pour les accompagnateurs (1 à 3), 50 % de réduction également les week-ends et jours fériés sur le réseau régional Pays de la Loire.



tivA s'adresse à tous les jeunes de 15 à 25 ans (pas de limite d'âge pour les lycéens) résidant en Région des Pays de la Loire. Pour 25 €, les détenteurs bénéficient pendant un an de 50 % de réduction pour leurs trajets en Pays de la Loire, en trains et autocars régionaux, et trains intercités de jour, et pour leurs déplacements vers les régions Poitou-Charentes, Basse-Normandie, Centre et Bretagne (attention limitation horaire les vendredis et dimanches en Bretagne) ; les accompagnateurs (1 à 3), bénéficient également de 50 % de réduction les week-ends et jours fériés sur le réseau régional Pays de la Loire.



pratiK est un abonnement de travail hebdomadaire, mensuel ou annuel, destiné à tous les salariés et apprentis rémunérés résidant en Région des Pays de la Loire. Les détenteurs bénéficient de 75 % de réduction sur leurs trajets domicile-travail et, pour les abonnés mensuels et annuels uniquement, de 50 % de réduction toute l'année sur toutes les lignes du réseau régional et 50 % de réduction pour les accompagnateurs (1 à 3) les week-ends et jours fériés.



acti est une carte de réduction qui s'adresse aux demandeurs d'emploi résidant en Pays de la Loire et inscrits à Pôle emploi en catégorie 1 à 4, ou stagiaire de la formation professionnelle, bénéficiant d'une indemnisation dont le montant brut est inférieur à 80 % du SMIC brut (39 heures). La carte est gratuite, valable 1 an et permet de bénéficier de 75 % de réduction sur le prix d'un billet 2^{de} classe pour tous les trajets effectués en Pays de la Loire, en trains et autocars régionaux, et trains intercités.



métroOcéane est un titre donnant accès aux trains et cars régionaux entre Nantes et Le Croisic, Nantes et Pornic et Nantes et Machecoul, aux réseaux TAN (Nantes) et STRAN (Saint-Nazaire) et aux cars LILA du réseau du Département de Loire-Atlantique. MétroOcéane existe en version ticket journalier ou abonnement (tout public) hebdomadaire ou mensuel. Le calcul du prix se fait en fonction du nombre de zones traversées.

RENSEIGNEMENTS :

- Aux guichets des gares SNCF
- www.ter-sncf.com/paysdelaloire
- Achetez votre billet depuis votre smartphone avec l'application gratuite TER mobile
- **Contact TER : 0 810 324 324**
(prix d'un appel local, ouverture de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi)
- www.paysdelaloire.fr
- www.termobile.fr Toute l'information en temps réel sur votre téléphone portable : Itinéraires, prochains départs ...



L'ADHÉSION À LA FFRandonnée

découverte

convivialité

VENEZ RANDONNER avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre

- Des randonnées conviviales et de tous niveaux sont proposées aux licenciés dans plus de 200 clubs à travers toute la région Pays de la Loire.
- Des avantages chez nos partenaires
- 10 topoguides pour découvrir la région à pied

partage

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr

Retrouvez-nous sur ffrandonnee.fr, rubrique "Nous rejoindre", et sur les réseaux sociaux : [facebook.com/ffrandonnee](https://www.facebook.com/ffrandonnee) twitter.com/ffrandonnee

LES MISSIONS DE LA FFRandonnée

- Organiser** le réseau des itinéraires GR®, GRP®, PR labellisés® et PR locaux et assurer la création, l'aménagement, l'entretien, le balisage et la promotion des itinéraires de randonnée pédestre avec des concepts de continuité, sécurité, fiabilité et pérennité.
- Représenter** les intérêts des randonneurs, de leurs associations et des Comités auprès des pouvoirs publics
- Contribuer à la préservation de la nature** et de l'environnement par la protection des itinéraires, la mise en valeur du patrimoine, créer, grâce au balisage des sentiers, des « corridors de protection de la biodiversité », organiser la « veille » sur les sentiers pour le maintien de la qualité des itinéraires.
- Développer la pratique associative** de la randonnée pédestre, sous toutes ses formes, au sein des Clubs affiliés à la Fédération. Ouvrir la pratique au grand public par l'organisation de randonnées ouvertes à tous, de Rando-Santé®, de Rando-Challenge®, de marche nordique, de marches Audax... Accueillir les randonneurs individuels au sein de nos Comités.
- Former les animateurs des clubs** à la pratique et à l'animation de groupes. Développer les formations de baliseurs et d'acteurs du programme numérique fédéral.
- Informier** sur les pratiques, les itinéraires, les manifestations, les créations d'itinéraires. Proposer prochainement des itinéraires numérisés au grand public.

NOS PARTENAIRES RÉGIONAUX

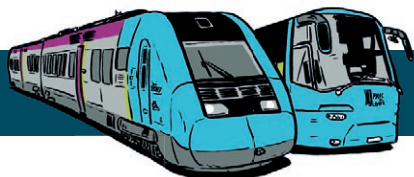


forfait
tribU

**45€ POUR VOYAGER À VOLONTÉ
DE 1 À 5 PERSONNES**

pendant 2 jours consécutifs sur tout le réseau de transport régional

VALABLE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES*



Nous partageons  que du transport